



Gestion du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Rapport d'activités - année 2011



Janvier 2012



Parc
naturel
régional
du Luberon



<http://paca.lpo.fr>

PACA



Contexte

La vocation du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS) consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers et à sensibiliser le plus grand nombre sur la faune sauvage et la biodiversité.

Le Centre est réglementé et dispose d'un agrément ministériel. Son responsable est titulaire d'un certificat de capacité « pour l'entretien d'animaux non domestiques, mammifères et oiseaux de la faune européenne », attribué par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Un suivi régulier des activités du Centre est effectué par les services de l'Etat (Direction départementale de la Protection des Populations, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Le CRSFS, propriété du Parc naturel régional du Luberon gérée par la LPO PACA, est reconnu pour son rôle dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse ainsi que pour l'accueil et la formation de bénévoles de l'association et de volontaires en provenance de toute part en France.

Orientations

Agir en faveur de la faune sauvage en détresse (p. 3)

Sensibiliser les publics (p.10)

Connaître la biologie des espèces (p. 15)

Agir pour restaurer la nature (p. 20)

Pérenniser le programme (p. 34)



Photos de couverture

Grand-duc d'Europe © Katy MORELL / LPO PACA

Ecureuil roux © Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA

Circaète Jean-le-Blanc en soins © Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA

Agir en faveur de la faune sauvage en détresse



S'assurer de la réglementation

Dans le cadre de la mise en place d'un système qualité au niveau de la gestion du centre, la LPO PACA travaille avec un réseau de bénévoles formés, mais aussi avec l'aide de vétérinaires, de pompiers, du corps de police et d'agents forestiers.

La gestion quotidienne s'est faite avec :

- un responsable de programme salarié, titulaire du certificat de capacité pour la détention et le soin sur les animaux de la faune sauvage, Olivier HAMEAU qui a été remplacé en 2011 par Katy MORELL assurant la coordination du plan d'action, le suivi administratif et financier du programme,
- un service civique, Magali BODET, qui a été présente à plein temps pendant 6 mois pour assurer les soins aux pensionnaires (sous l'autorité du vétérinaire référent et du titulaire du certificat de capacité) et l'entretien des structures,
- un service civique, Eloïse DESCHAMPS qui a été présente à 3/4 temps pendant 10 mois pour animer la cellule de conseils téléphoniques,

- deux écovolontaires qui ont été présents à plein temps chaque mois sur le site,
- des bénévoles et des stagiaires.

Les tâches prises en charge par les bénévoles comprennent :

- le nourrissage, l'entretien et l'aide aux soins des animaux en captivité ;
- l'entretien du site et des structures (infirmerie, volières) ;
- l'accueil téléphonique ;
- la récupération des animaux chez les vétérinaires de proximité.

Les bénévoles de l'association viennent ponctuellement une à deux journées par semaine. Au total, près de 200 personnes (réseau d'acheminement et vétérinaires, écovolontaires, réseau de bénévoles aidant directement au centre de sauvegarde) sont impliquées de façon régulière dans le fonctionnement du CRSFS.



Se professionnaliser en formant les équipes

Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse

Objectif :

Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux et former les bénévoles

Le 10 avril et le 27 novembre 2011, deux journées de formation ont été animées avec pour objectif de renforcer le réseau d'acheminement. De nouveaux bénévoles associatifs domiciliés en région PACA ont ainsi intégré le réseau. Certains bénévoles investis dans le réseau depuis plusieurs années ont pu conforter leurs connaissances à cette occasion.



Formation du 10 avril 2011
© Leslie LABOURE / LPO PACA

Les différents points abordés au cours de ces journées :

- Présentation générale des activités du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Historique

Rôles et fonctionnement du centre

La législation

Les causes d'accueil et les animaux recueillis

Bilan des 10 ans du centre

- Le recueil et l'acheminement des animaux sauvages en détresse

Présentation du réseau en région PACA

Fonctionnement du réseau

Les rôles du bénévole

Les premiers gestes à faire ou à ne pas faire

- Généralités sur la faune sauvage

Les jeunes animaux

Les oiseaux blessés

Le cas des mammifères

Les fractures (chez les oiseaux)

- Manipulation d'un oiseau

Quels gestes adopter ?

Comment manipuler un oiseau en détresse ?

Quelles précautions à prendre ?

A l'issue de ces journées de formation auxquelles 35 personnes ont participé, le réseau d'acheminement du centre de Buoux comptait 161 bénévoles réguliers ainsi que 27 vétérinaires qui apportent leur soutien à la prise en charge des soins à la faune sauvage (radiographies, examens cliniques...).

Former les écovolontaires s'investissant au centre de sauvegarde

Objectif :

Mettre en place une procédure et des outils pour l'accueil et la formation des écovolontaires

En 2011, une procédure et des outils pour l'accueil et la formation des écovolontaires ont été mis en place.

Chaque écovolontaire accueilli au CRSFS fait l'objet d'un accueil et d'une formation réalisés sur 3 demi-journées et comprenant :

- La visite des structures
- La présentation d'un diaporama d'accueil
- Une formation à la manipulation des oiseaux
- Une formation à l'élevage des jeunes et aux soins d'urgence
- La mise à disposition d'un guide du bénévole au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux
- La mise à disposition d'un guide pour la gestion des appels téléphoniques.

Au cours de l'année 2011, 16 écovolontaires ont été accueillis et formés pour une durée de 15 jours à 2 mois.

Onze stagiaires ont également été accueillis pour une durée de 3 jours à 2 mois :

- 4 collégiens dans le cadre de stages de découverte en milieu professionnel,
- 4 lycéens dans le cadre de stages d'initiation en milieu professionnel,
- 3 étudiants dans le cadre de stages pour leur formation supérieure.



Soigner les oiseaux et mammifères de la faune européenne

Objectif :

Accueillir et administrer les premiers soins pour l'ensemble de la faune

Les animaux recueillis au cours de l'année 2011 s'inscrivent dans 6 catégories faunistiques principales. (Graphique 1).

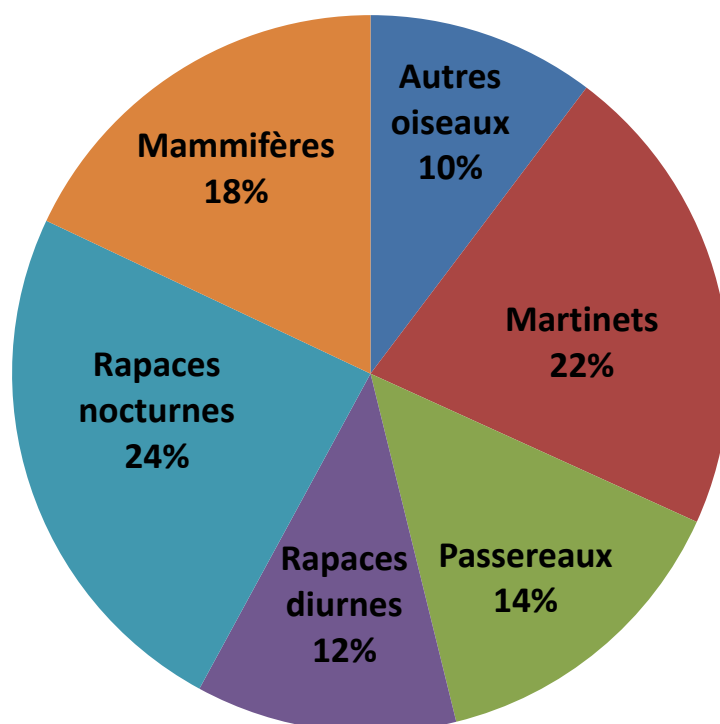
Par rapport aux années précédentes, la proportion d'accueils de mammifères est en augmentation alors que celle des rapaces (diurnes et nocturnes) diminue légèrement.

Au cours de l'année 2011, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a récupéré 885 animaux.



Graphique 1 :

Les principales catégories faunistiques recueillies au CRSFS (n=885 animaux recueillis entre le 01/01/2011 et le 31/12/2011)



Le tableau ci-dessous précise la nature des espèces recueillies.

Tableau 1 :

Espèces recueillies du 01/01/2011 au 31/12/2011 (n=83 espèces recueillies)

*Autres = mort, euthanasié, transféré dans un autre centre

Espèces accueillies	Accueils	Relâchés	En soins	Autres*
Autour des palombes	2	1		1
Bécasse des bois	2	1		1
Bergeronnette grise	1			1
Blaireau d'Europe	1			1
Bondrée apivore	1		1	
Busard Saint-Martin	1			1
Buse féroce	1		1	0
Buse variable	29	13	4	12
Canard colvert	1	1		0
Chardonneret élégant	2			2
Chevêche d'Athéna	23	1	16	6
Chevreuil	1			1
Choucas des tours	5	3		2
Chouette hulotte	56	42	3	11
Circaète Jean le blanc	2	1		1
Corneille noire	6	1		5
Coucou geai	2			2
Coucou gris	3			3
Cygne tuberculé	1	1		0
Ecureuil roux	17	10		7
Effraie des clochers	4	4		0
Engoulevent d'Europe	2	2		0
Epervier d'Europe	14	3	1	10
Etourneau sansonnet	6	1		5
Faisan de Colchide	1	1		0
Faucon crécerelle	44	25	2	17
Faucon émerillon	1		1	0
Faucon hobereau	2		1	1
Faucon lanier	2		2	0
Faucon pèlerin	1			1
Fauvette à tête noire	4	2		2
Fauvette babillarde	1			1
Flamant rose	1			1
Fouine d'Europe	2			2
Gallinule poule d'eau	2			2
Geai des chênes	19	6	1	12
Goéland leucophée	7	4		3
Grand corbeau	1			1
Grand-duc d'Europe	6	2	3	2
Grèbe à cou noir	1			1
Grèbe huppé	1	1		0
Grive musicienne	3			3

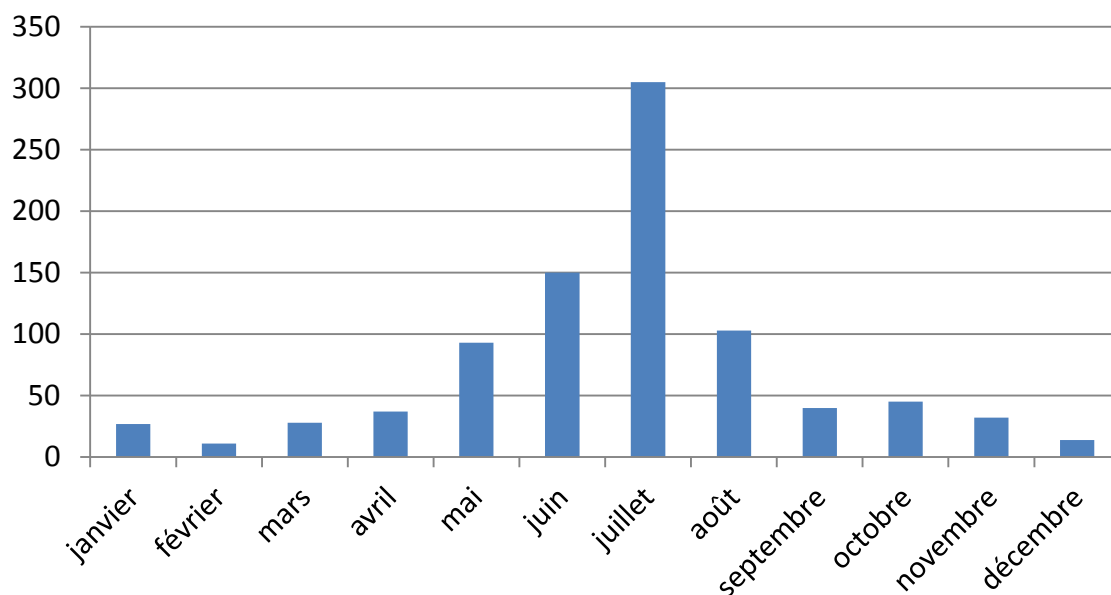
Espèces accueillies	Accueils	Relâchés	En soins	Autres*
Guêpier d'Europe	1			1
Hérisson d'Europe	94	35	40	19
Héron cendré	7	2	1	4
Héron garde-bœuf	1			1
Héron pourpré	1	1		0
Hibou des marais	1			1
Hibou moyen-duc	2			2
Hirondelle de fenêtre	11	5		6
Hirondelle rustique	1			1
Huppe fasciée	11	4		7
Lapin de Garenne	11	8	1	2
Lièvre	3	2		1
Martin pêcheur	1			1
Martinet a ventre blanc	1			1
Martinet noir	188	100		88
Martinet pâle	1			1
Merle noir	5	2		3
Mésange charbonnière	13			13
Milan noir	4	3	1	0
Moineau domestique	11	3		8
Mouette rieuse	1			1
Perdrix rouge	1			1
Petit-duc scops	121	69		52
Pic vert	3			3
Pie bavarde	26	16		10
Pigeon ramier	2	1		1
Pinson des arbres	1			1
Pipistrelle commune	5			5
Pipistrelle de kuhl	7	3		4
Pipistrelle de Nathusius	1	1		0
Pipistrelle sp	8	2		6
Renard roux	11			11
Rollier d'Europe	1			1
Rougegorge familier	2			2
Rougequeue noir	5			5
Rousserole effarvate	1			1
Torcol fourmilier	1			1
Tourterelle des bois	1			1
Tourterelle turque	35	14		21
Traquet motteux	1			1
Verdier d'Europe	1			1
Total	885	397	77	410

Au 31/12/2011, 45% des animaux accueillis avaient été remis en liberté. Si l'on tient compte des 77 pensionnaires au 31/12/2011 qui seront relâchés au printemps, le taux de réinsertion s'élève à 54%.

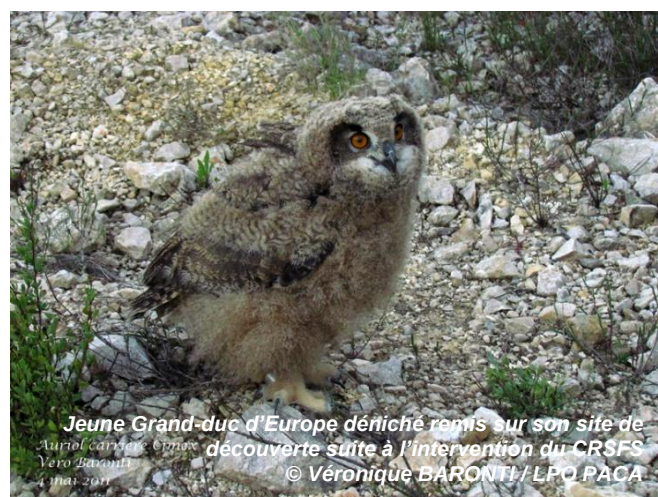
Graphique 2 :

Entrées mensuelles au CRSFS

(n=885 animaux recueillis entre le 01/01/2011 et le 31/12/2011)



En 2011, le nombre de prises en charge d'oiseaux et mammifères sauvages est légèrement inférieur à celui de 2010 alors que le nombre de sollicitations du public est en constante augmentation (Graphique 4). Cette légère baisse des accueils peut en partie être attribuée à la présence sur site d'un Service Civique « Médiation faune sauvage » qui a apporté aux particuliers de nombreux conseils en vue d'éviter le ramassage systématique des jeunes animaux en cours d'émancipation (désairage ou dénichage passif).

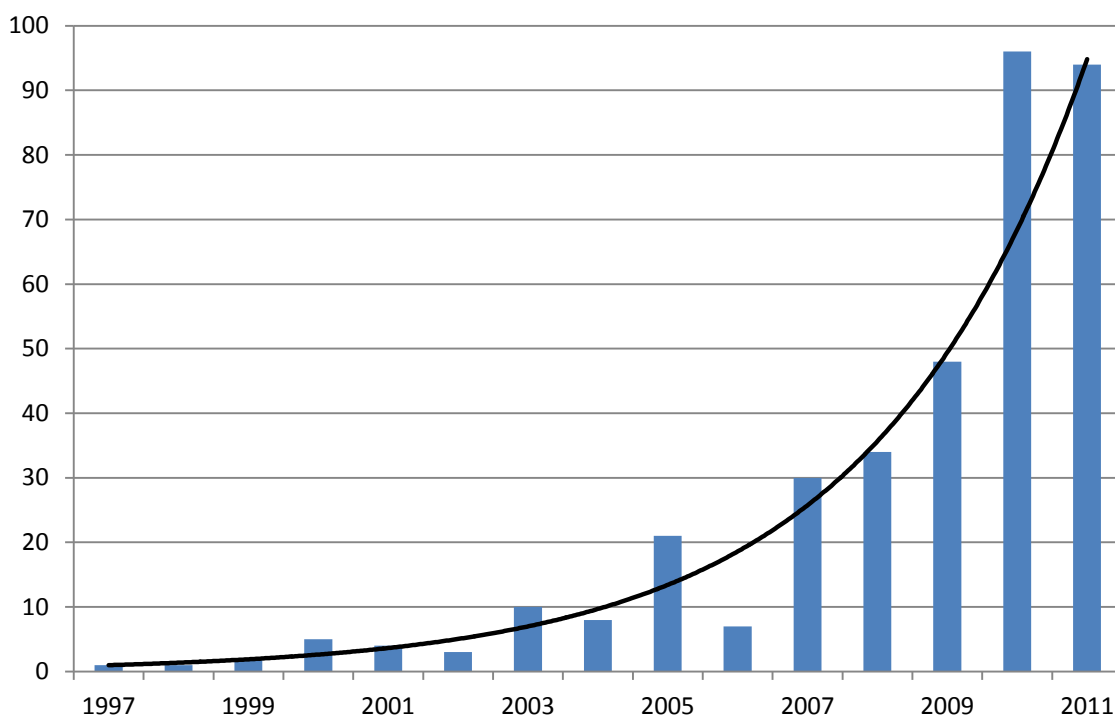


Zoom sur une espèce : le Hérisson d'Europe

Depuis dix ans, le nombre de hérissons d'Europe recueillis par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage ne cesse de croître (Graphique 3). Les individus pris en charge sont pour la plupart des jeunes, trouvés suite à la destruction accidentelle du nid et/ou de la mère, ou issus de reproductions trop tardives. Ces jeunes individus âgés de quelques jours à quelques semaines sont sevrés puis réhabilités avant d'être réintégrés dans le milieu naturel. Au cours de l'année 2011, le CRSFS s'est équipé de matériel d'élevage et de deux enclos pour la réhabilitation des petits mammifères afin d'optimiser la phase de préparation des jeunes à la réinsertion en milieu naturel.



Graphique 3 :
Evolution du nombre de hérissons d'Europe recueillis chaque année, (n=364)



Sensibiliser les publics



Développer un pôle d'information sur la biologie de la faune sauvage européenne

Objectif :
Gérer l'accueil de la faune en détresse

Le centre de sauvegarde assure un standard téléphonique, avec l'aide d'un service civique et des écovolontaires présents toute l'année, pour répondre à une demande sociale de plus en plus forte provenant de particuliers ayant trouvé un animal sauvage en détresse. Ces particuliers font régulièrement part de leurs interrogations en rapport direct avec la faune sauvage, interrogations souvent liées à des problèmes de cohabitation (chauves-souris, pics verts etc.) ou encore des inquiétudes conjoncturelles (épisode médiatique de grippe aviaire par exemple ou épidémie de salmonellose induisant une forte mortalité des oiseaux sur les mangeoires en hiver).

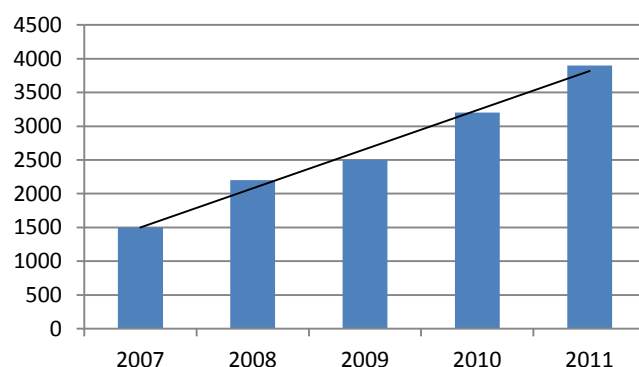
Informier et sensibiliser les publics

Objectif :
Sensibiliser les publics à la fragilité et au respect de la faune sauvage

Tout au long de l'année, en plus de l'accueil des animaux, les équipes renseignent le public sur la pose de nichoirs, les suivis de la nidification, les gestes à adopter lors de la découverte d'un oisillon, les risques de la manipulation... Des conseils sur la cohabitation hommes – faune sauvage en milieu urbain, périurbain et rural sont également fournis aux collectivités avec un dossier «Municipalité et protection de la nature». Ces informations sont mises à disposition des collectivités et de certains particuliers qui attendent des conseils sur la cohabitation avec certaines espèces (pigeons, martinets, hirondelles...) afin d'éviter les nuisances (fientes, réveils nocturnes...) ainsi que les moyens à mettre en œuvre dans les constructions de bâtiments pour favoriser l'accueil de certaines espèces.

Au cours de l'année 2011, la cellule de conseils du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a apporté des réponses aux particuliers au cours de 3900 appels téléphoniques et plus de 200 courriers électroniques.

Graphique 4 :
Evolution du nombre de sollicitations téléphoniques au cours des 5 dernières années



Cycle de conférences, animations et remises en liberté d'animaux soignés à destination de tous les publics

Afin de sensibiliser le public à la biodiversité et aux premiers gestes en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse, des animations sont organisées à destination des classes de 6ème dans le cadre du programme éducatif du Parc naturel régional du Luberon. Ces animations répondent aux attentes du programme de Sciences de la Vie et de la Terre en montrant une des actions possibles de l'homme en faveur de la protection de la nature.

Au cours de l'année 2011, 24 classes de 6ème et de 3ème (au total, près de 600 élèves) ont reçu la visite d'un membre de l'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.



Des conférences ont été organisées :

- Le 11 février à la Maison de l'Environnement à Nice (06)
- Le 7 avril à la Maison des Associations à Arles (13)
- Le 22 avril à la Maison des Association à Manosque (04)
- Le 17 octobre à l'Ecomusée de Gardanne (13)
- Le 3 décembre à la maison du quartier d'Eoures à Marseille (13)

Au cours de ces conférences, le fonctionnement du CRSFS et la conduite à tenir en cas de découverte d'un animal sauvage ont été présentés à plus de 120 de personnes.

Durant l'année 2011, plus de 2000 personnes (adultes, scolaires et loisirs) ont également été sensibilisées à la protection de la faune sauvage au cours de remises en liberté publiques d'animaux soignés au centre. Ce sont 40 événements de ce type qui ont été organisés à travers la région PACA pour permettre à tout type de public d'assister à l'envol d'un oiseau.



Zoom sur une action : Un Circaète-Jean-le-Blanc à l'honneur

Le 31 mars dernier, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage et le Grand Site Sainte Victoire s'associaient pour l'organisation d'une journée mettant à l'honneur le Circaète Jean-le-Blanc. Lors d'ateliers conduits par les gardes nature du Grand Site et l'équipe du centre, les élèves de l'école de Puyloubier ont été sensibilisés aux milieux, paysages et conditions de vie de la faune sauvage et ont découvert ce grand rapace peu connu du grand public.



La journée s'est clôturée par l'arrivée sur site d'un Circaète Jean-le-Blanc, accueilli quelques mois auparavant au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage avec une fracture du tibia. Après plusieurs mois de soins puis de rééducation, l'oiseau a retrouvé la liberté devant une centaine d'enfants. Sans doute l'un des meilleurs moyens de leur enseigner le respect de la nature et de les initier aux relations de cause à effet indissociables de la biodiversité.

Zoom sur une action : Les chouettes s'invitent aux Zapéros concerts

Au cours des mois de juillet et août 2011, tous les mercredis soirs, afin de faire découvrir au plus grand nombre les rapaces nocturnes, l'équipe du centre a rencontré le public de la Gare de Coustellet (Association de développement culturel) à l'occasion des Zapéros-concerts : festivités gratuites et populaires regroupant de nombreux amateurs de musique.

Au terme de chaque concert, le public curieux et souvent très surpris par cette initiative originale, s'est vu proposer de suivre l'équipe de la LPO PACA pour assister à l'envol d'un jeune rapace nocturne élevé au centre : une belle occasion pour présenter l'espèce, ses particularités et des actions simples à mener en sa faveur.

Plus de 500 personnes ont bénéficiées de cette action qui a également fait l'objet d'un reportage sur France 3.



Communiqués de presse et relais médiatiques

Au cours de l'année 2011, les actions du centre ont été relayées par 13 articles de presse en région PACA. (Voir revue de presse ci-jointe)



Reportages télévisés

Le 4 août, France 3 relayait les actions de sensibilisation du public menées par le centre.

Le 24 juillet, un film mettant en scène un faucon crécerelle retrouvant la liberté était diffusé sur le site Vence Info.

<http://www.vence-info.fr/index2.php?page=22>

Un film de présentation des Centres de sauvegarde du réseau LPO: "Secourir la faune en détresse"

En juillet 2010, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage recevait une équipe de tournage dans le cadre de la réalisation d'un film présentant les activités des centres de sauvegarde du réseau LPO.

Ce film de 40 minutes est aujourd'hui disponible en DVD. Il présente chaque étape de la chaîne de soins d'un animal sauvage en détresse (de l'accueil au relâché en milieu naturel) et les actions quotidiennes de conservation et de sensibilisation menées par les équipes des Centres de sauvegarde en France.

Interviews radiophoniques

Les actions du centre ont été présentées sur RCF le 22 février, 27 février, 25 mars et 27 mars 2011.

Le 3 août, France Bleue Vaucluse diffusait un reportage sur l'action de sensibilisation menée lors des « Zapéros concerts ».

Le 21 septembre, France Bleue Vaucluse relayait un communiqué de presse sur les actes de braconnage en PACA.



Ligue pour la Protection des Oiseaux
Association locale Provence - Alpes - Côte d'Azur
<http://paca.lpo.fr>

COMMUNIQUE DE PRESSE
vendredi 18 novembre 2011

2011 : des espèces protégées toujours victimes de tirs en PACA

Suivis sur un Circé Jean-le-Blanc victime d'un tir



Alors que la LPO association locale PACA, forte de plusieurs centaines d'hommes et de femmes bénévoles, œuvre quotidiennement pour la sauvegarde des espèces menacées, des tireurs abattent ces mêmes espèces aux statuts patrimoniaux pourtant déjà fragiles.

A l'aube de la saison de chasse 2011-2012, la LPO PACA tire la sonnette d'alarme. Au cours des trois dernières saisons de chasse, près d'une centaine d'oiseaux protégés a été recueilli au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux (Vaucluse) suite à des tirs illégaux. Parmi eux, seuls 32 ont pu être sauvés.

Eaperviers morts, victimes de tirs illégaux



Depuis le 11 septembre 2011, jour de l'ouverture officielle de la chasse, un Hibou moyen-duc (Marseille), une Bonbrée apivore (Coudoux), un Faucon émerillon (Lambesc), un Faucon crécerelle (Cadenet) et un Faucon pèlerin (Marseille) ont été accueillis suite à des actes de braconnage.

Des espèces protégées depuis plus de trente ans, toujours victimes de tirs illégaux

Depuis 1976, tous les rapaces présents sur le territoire français sont protégés par la loi mais les préjugés à leur égard semblent toujours aussi tenaces et la destruction de certaines espèces reste une pratique largement répandue malgré une interdiction vieille de plus de 30 ans !

Depuis 1996, le Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, propriété du Parc naturel régional du Luberon et géré par la LPO association locale PACA accueille des oiseaux victimes de tirs illégaux. Pour la quatrième année consécutive, les actes de braconnage sont mis en évidence par radiographies systématiques des animaux accueillis pendant la période légale de chasse (de septembre à février). Après 3 années de suivi, la LPO PACA dénonce une augmentation des actes de braconnage : 22% des animaux recueillis au Centre pendant l'hiver 2010-2011 étaient concernés ! Le braconnage devient alors la première cause d'accueil en période hivernale.

Les données enregistrées par le Centre ne représentent que la partie émergée de l'iceberg car, dans de nombreux cas, l'oiseau meurt sur le coup ou n'est jamais retrouvé et ne peut, de fait, être pris en compte dans les chiffres.

Rappelons que la destruction d'une espèce protégée est constitutive d'un délit et les coupables s'exposent à une peine de 6 mois d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende. La LPO association locale PACA demande à tous les usagers de la nature de pratiquer leurs activités dans le respect de la loi visant à protéger notre patrimoine.

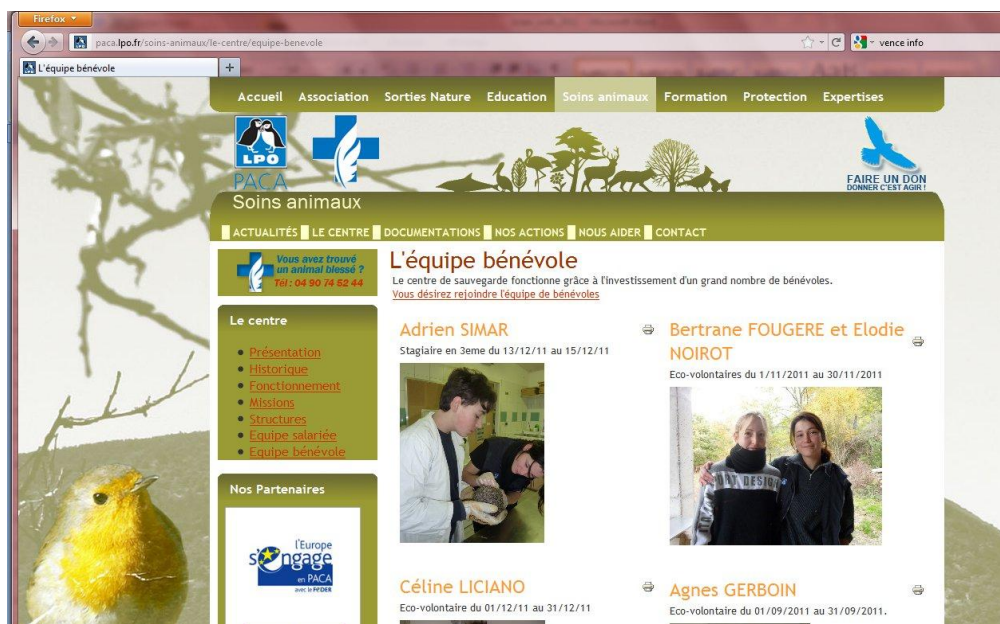
Le rôle prépondérant du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Le Centre accueille les animaux blessés et assure une mission d'information sur tous les sujets concernant la faune sauvage en détresse, et notamment des « bilans braconnage » chaque année.

Si vous trouvez un animal sauvage en détresse, contactez le Centre au : 04 90 74 52 44

Contact presse :
Virginie TOUSSAINT
LPO PACA
Château de l'environnement
Col du Pointu
84 480 BUOUX
Tél. : 04 90 74 10 55
Mail : virginie.toussaint@lpo.fr

Site internet



En 2011, plus de 100 actualités ont été mises en lignes sur le site internet de la LPO PACA. Les brèves présentent les animaux en soins et les événements du centre, mais donnent également de nombreux conseils aux particuliers.

Informier et impliquer les professionnels

Objectif :

Informier les cliniques vétérinaires, les pompiers

Un travail de collaboration est effectué tout au long de l'année avec des vétérinaires.

Une formation des agents DDE de la DREAL PACA s'est déroulée le 26 mai.

Le 3 février 2011, l'équipe du Centre Régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux accueillait les gardes nature du Syndicat Mixte Départemental des massifs Concors Sainte-Victoire. Une dizaine de gardes a ainsi été formée à intervenir en cas de signalement d'un oiseau ou mammifère sauvage en difficulté sur l'une des 14 communes du Grand Site Sainte- Victoire.



Le 5 décembre 2011, l'équipe du centre accueillait l'équipe de pompiers animaliers de Vaucluse. Une vingtaine de pompiers a ainsi été formée à la capture et la manipulation des oiseaux sauvage en difficulté.

Connaître la biologie des espèces



Produire des informations sur la faune

Objectif :

Définir les causes d'entrée avec la plus grande précision possible

La nature des causes d'accueil au centre restent globalement similaire comparée à l'année passée avec une majorité de jeunes récupérés avant sevrage (Graphique 5 et Tableau 2).

Graphique 5 :

Causes d'accueil au CRSFS du 01/01/2011 au 31/12/2011 (n=885 animaux recueillis)

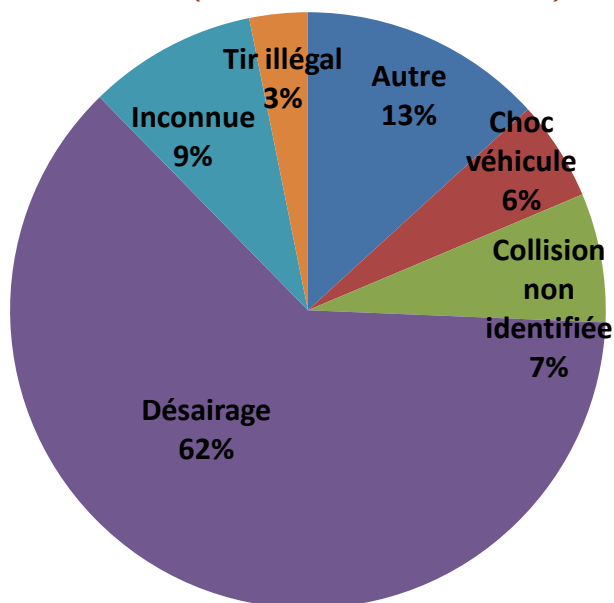


Tableau 2 :

Les autres causes d'accueil au CRSFS

Cause d'accueil	Nombre d'accueils
Activités humaines (débranchage...)	12
Accident contre des structures humaines	2
Collision vitre	7
Dénichage actif pour cause de dérangement	6
Détention illégale	22
Electrocution	1
Emprisonnement accidentel (cheminée, cuve...)	3
Epuisement	1
Maladie	7
Noyade	9
Piégeage accidentel	6
Piégeage ou capture intentionnel(le)	6
Prédation animal domestique	18
Prédation non identifiée	9
Total	109

Objectif :

Etudier la croissance des jeunes en soins.

Chaque jeune mammifère accueilli au Centre, ainsi qu'un échantillon de jeunes Martinets noirs, est pesé quotidiennement afin d'effectuer un suivi du poids et d'étudier la croissance des jeunes de l'espèce.

Objectif :

Suivi des espèces

Sexage

La Chevêche d'Athéna est une espèce ne présentant pas de dimorphisme qui permette de sexer les individus avec fiabilité. Un sexage des chevêches entrées au Centre est ainsi effectué systématiquement par ADN. Le sexage permet :

- de préciser les caractéristiques biométriques de cette espèce en région méditerranéenne ;
- de lâcher les individus par couples établis avec certitude, directement en nichoirs installés sur des secteurs d'étude suivis.

Baguage

Après leurs convalescences, les oiseaux qui transitent par le Centre repartent bagués dans le cadre d'un programme de recherche agréé par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. Ce marquage est un outil précieux qui permet d'obtenir des résultats sur la survie après le passage dans les centres de sauvegarde et sur les éventuels déplacements migratoires. De nombreux contrôles effectués plusieurs mois après le lâcher attestent bien de la capacité de réadaptation des oiseaux dans le milieu naturel après une période plus ou moins prolongée passée en captivité.



Le CRSFS est aussi une source de contrôle d'oiseaux bagués issus d'autres programmes de recherche en France et en Europe.

Pour exemple, une Cigogne blanche accueillie au centre suite à une électrocution a été relâchée après près de 6 mois de soins. L'espèce faisant l'objet d'un programme spécifique de recherche et de conservation, l'oiseau a été équipé d'une bague métal mais également d'une bague couleur, en collaboration avec le Groupe Cigogne France. Plus de trois mois après sa remise en liberté, l'oiseau était régulièrement observé en parfaite santé à quelques kilomètres de son site de relâcher.

Exemples de reprises de bagues enregistrés en 2011 :

- Choucas des Tours :

Trouvé en détresse le 13/04/2009 à La Crau (83)

Relâché le 16/05/2009 à St Tropez (83)

Repris le 12/04/2010 à La Crau (83)

- Chouette hulotte :

Trouvée victime d'une collision routière le 3/04/2010 à Apt (84)

Relâchée le 14/04/2010 à Apt (84)

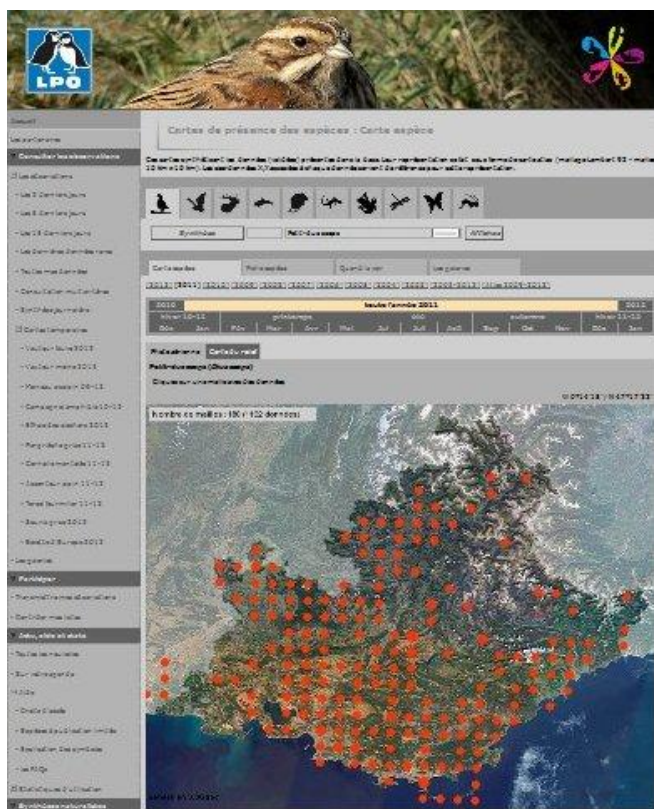
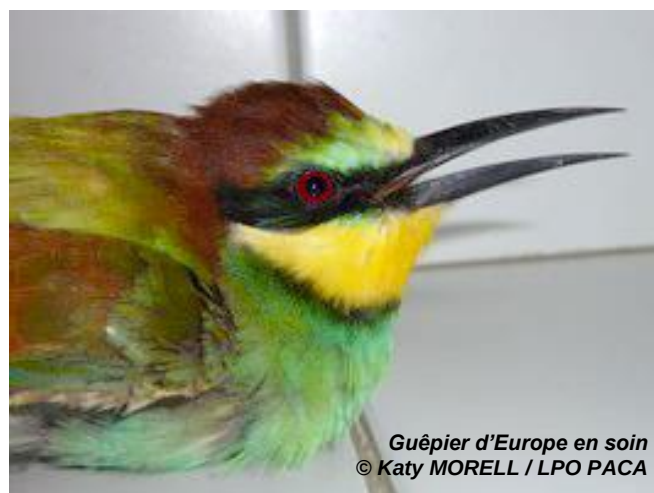
Reprise le 3/04/2011 victime d'une collision routière à Apt (84) (soit 1 an jour pour jour après sa première découverte).



Objectif :
Alimenter les bases de données

L'ensemble des données recueillies par le Centre sont transmises sur la base de données naturalistes www.faune-paca.org.

Ces données se distinguent du fait qu'elles concernent en grande partie des informations liées à la reproduction de rapaces nocturnes, ordinairement difficile à récolter sur le terrain. En effet, les nombreux poussins qui sont amenés au CRSFS sont autant de données certaines de reproduction, rattachées à un site géographique précis, dans la mesure où le découvreur fournit les informations précises sur le lieu, date et circonstances de la découverte.



Extrait Faune Paca : Cartographie de présence du Petit-duc scops en 2011

Evaluer l'état de la biodiversité : veille écologique

Objectif :

Définir les causes de destruction de la faune sauvage et les replacer dans l'histoire

Historiquement, la faune sauvage subit des destructions directes volontaires règlementées depuis le 10 juillet 1976. Pour la troisième année consécutive, afin d'apporter des éléments chiffrés sur les destructions par tir d'espèces protégées en région PACA, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage réalise, avec l'aide de plusieurs cliniques vétérinaire bénévoles, un dépistage systématique des tirs illégaux sur les animaux pris en charge par la structure.

Chaque campagne de dépistage a lieu du 1^{er} septembre de l'année N au 28 février de l'année N+1 (période approximative d'ouverture légale de la chasse). Au cours de cette période, chaque spécimen accueilli au centre de sauvegarde appartenant à une espèce protégée est radiographié. En l'absence de témoins de l'acte de braconnage, la radiographie, mettant en évidence la présence de plomb dans les tissus, est l'unique moyen fiable pour déceler un acte de tir.



Du 1^{er} septembre 2010 au 28 février 2011, 215 animaux ont été accueillis au centre de sauvegarde. Parmi eux, 159 appartenant à des espèces protégées, ont été radiographiés.

Les clichés révèlent la présence de plombs directement responsables de l'accueil des animaux au centre pour 47 oiseaux protégés (Tableau 3 et carte 1). Représentant 22% des accueils, le tir illégal sur espèce protégée est la première cause d'accueil de septembre 2010 à février 2011. Cette proportion est supérieure à celles des années précédentes qui étaient pour 2008-2009 comme pour 2009-2010, de 15% des accueils.

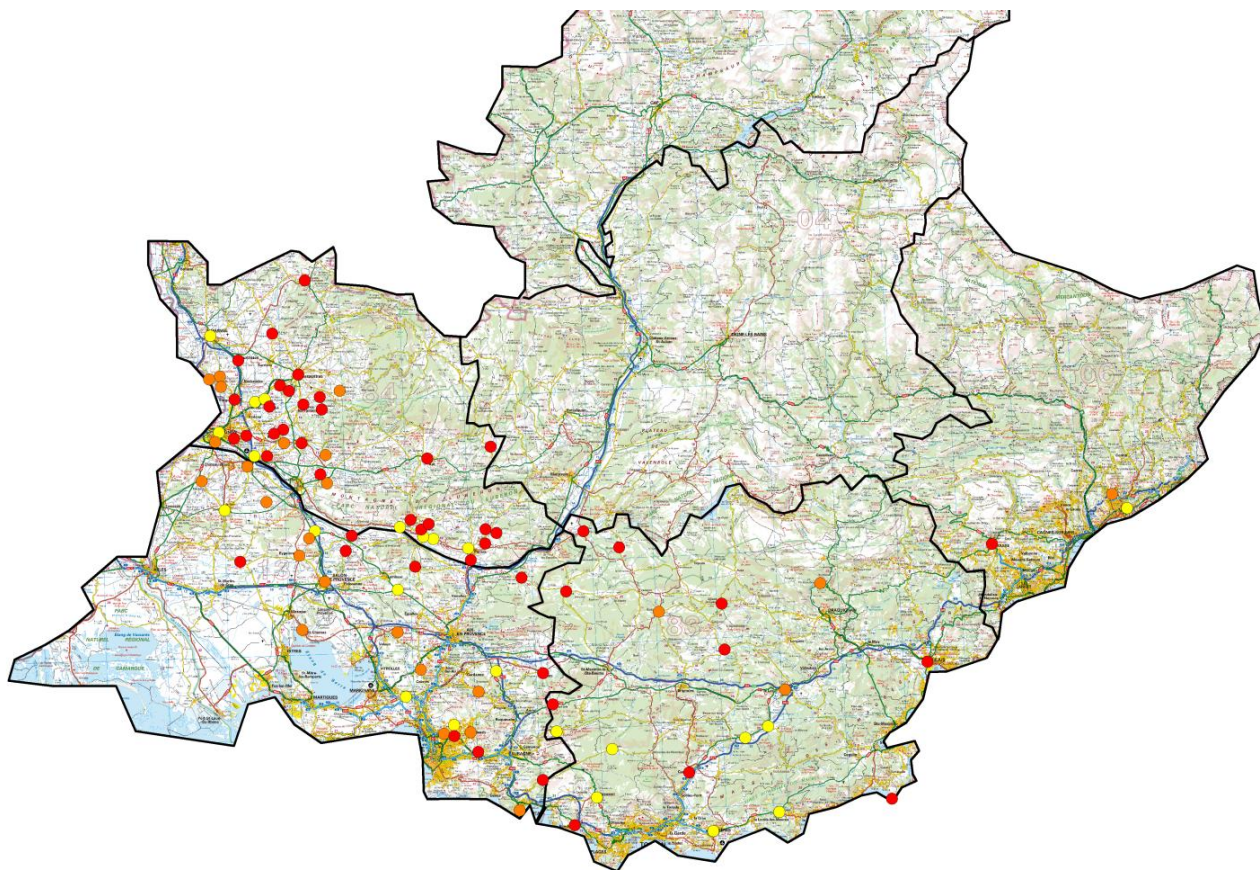
Tableau 3 :

Espèces victimes de tirs illégaux recueillies au cours de la saison de chasse 2010 – 2011

Espèces	Nombre total d'accueils toutes causes confondues	Nombre d'accueils suite à un tir illégal
Autour des palombes	3	2
Bondrée apivore	3	1
Busard Saint-Martin	3	2
Buse variable	39	24
Choucas des tours	3	1
Circaète Jean le blanc	2	1
Epervier d'Europe	26	7
Faucon crécerelle	13	5
Faucon hobereau	3	2
Grand corbeau	1	1
Grand-duc d'Europe	5	1
Total	101	47

Carte 1 :

Localisation du lieu de découverte des individus victimes de tirs illégaux



- Infractions relevées au cours de la saison de chasse 2008-2009
- Infractions relevées au cours de la saison de chasse 2009-2010
- Infractions relevées au cours de la saison de chasse 2010-2011

Depuis l'ouverture de la saison de chasse 2011-2012, parmi les oiseaux qui ont déjà pu être radiographiés, 11 oiseaux protégés ont été accueillis au centre à la suite d'un tir illégal : Un Hibou moyen-duc, une Bondrée apivore, un Faucon crécerelle, un Faucon émerillon, un Faucon pèlerin, une Buse variable, un Héron cendré et quatre Eperviers d'Europe.

Chaque acte de braconnage recensé est immédiatement signalé à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.



Bondrée apivore victime d'un tir illégal
© Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA

Agir pour restaurer la nature



Travail expérimental sur la réinsertion des jeunes Chevêches d'Athéna

Objectif :

Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés, valoriser les programmes de renforcement de populations et de réintroduction d'espèces

Chaque année le Centre recueille une vingtaine de jeunes Chevêches d'Athéna. Compte tenu du statut patrimonial de l'espèce (en déclin en France et en Europe – diminution probable de 20 à 50% des effectifs depuis 1975), tout est fait pour optimiser leur chance de survie lors de leur réinsertion en milieu naturel.

Nous savons que la Chevêche est une espèce dont la stratégie de reproduction est basée sur la survie relativement élevée des adultes ; ainsi le taux de mortalité des jeunes de première année en France, toutes causes confondues, s'élève en moyenne à 70%.

Pour contribuer à l'étude et à la protection de cette espèce, le CRSFS mène pour la troisième année consécutive un travail expérimental pour tenter de minimiser la mortalité des jeunes oiseaux lâchés en milieu naturel et favoriser localement un renforcement des populations sauvages.

Les jeunes accueillis au centre sont maintenus en captivité le premier hiver dans une volière spécialement conçue pour l'espèce permettant une parfaite condition physique des oiseaux au moment du relâcher.

Le printemps suivant leur découverte, les individus, en pleine maturité sexuelle sont directement « injectés » par couples dans des nichoirs installés au préalable.

Un suivi des oiseaux lâchés est réalisé par radio pistage et/ou contrôle des bagues pour mesurer l'efficacité de la méthode.

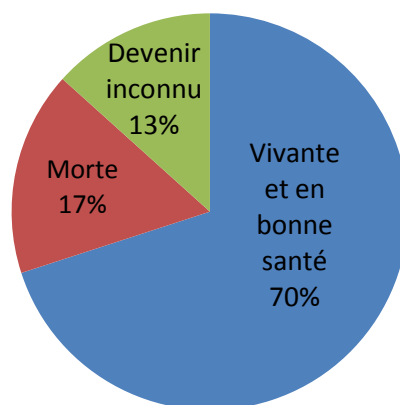
Au terme de ces trois années d'expérimentation, 30 individus ont été suivis selon cette méthode.

Un programme de marquage par bagues colorées a également permis de contrôler plusieurs oiseaux sur le terrain. Au total, ces différentes techniques ont permis de réaliser 478 contrôles d'oiseaux en bonne santé dans les trois premiers mois après le lâcher.

Les résultats de ces travaux montrent une très bonne aptitude de ces Chevêches à se réadapter à leur environnement naturel avec 70% de survie à l'issue du premier mois (Graphique 6). En outre, la reproduction de 7 couples, constitués chacun d'au moins un des oiseaux lâchés par le Centre, a pu être confirmée dans la saison même qui a suivie le lâcher.

Graphique 6 :

Survie des jeunes Chevêches à l'issue du premier mois après réinsertion dans le milieu naturel (n=30)



Objectif :
Assurer une veille sur le trafic d'espèces

Dans le cadre d'une convention nationale entre la LPO et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux assure une veille sur le trafic d'espèces en recherchant sur les sites de vente en ligne les annonces litigieuses concernant la faune sauvage. Ces annonces repérées sont ensuite transmises aux services compétents de l'état pour intervention.



Pressbook 2011

- La Provence : 11 mars 2011
Conférence sur le Hérisson d'Europe

CONFÉRENCE LPO ● **Le hérisson, mammifère protégé en danger.**
Près de quarante personnes s'étaient déplacées à la salle Bouscar-



le pour la conférence intitulée "le hérisson" organisée par Ghislaine Péchikoff, en charge du dossier de la faune sauvage de l'association L.P.O. de Buoux ; le hérisson, petit mammifère timide et gentil est un animal très apprécié des jardiniers mais il demeure secret et mystérieux, il paie un lourd tribut au trafic routier et à l'utilisation massif des pesticides. L'exode rural l'amène à désertier le milieu rural pour se rapprocher des zones urbaines où d'autres dangers l'attendent (débroussaillement, piscine, etc....). Rappelons que le hérisson est une espèce protégée et que pour tout hérisson en difficulté, vous pouvez appeler le 04 90 74 52 44.

→ Prochaine conférence le 4 avril : "inviter la biodiversité chez soi" (info au 06 16 07 39 41)

- La Provence : 13 mars 2011
Remise en liberté en public d'un Oedicnème criard soigné au centre

13/3/2011

J.M. DEIDERI
 LPO
 Groupe Ouest
 Etang de Berre

ISTRES

Après six mois de soins, il reprend son envol et sa liberté

Un oedicnème criard recueilli en octobre dernier a été relâché à Entressen

Jeudi matin, une poignée de bénévoles du groupe local de l'Ouest de l'étang de Berre de la Ligue de protection des oiseaux (Lpo) a rendu sa liberté à un oedicnème criard sous les yeux de Céline Tramontin, adjoint spécial du village.

Il a pris son envol aux portes de la Crau, au lieu-dit du mas de Chauvet, après avoir passé six mois en captivité. "C'est un oiseau qui a été trouvé blessé du côté de Hyères en octobre dernier, explique Josiane Deideri présidente du groupe local de la Lpo. Il était en pleine migration pour rejoindre des climats plus doux d'Espagne, d'Afrique du nord. Un responsable de la Lpo l'a conduit au centre de sauvegarde de Buoux, à côté d'Apt. Il a



Les membres de la Lpo ont relâché l'oiseau dans la Crau. Il y a retrouvé deux de ses congénères.

/ PHOTO M.Z.

LA LPO

Le groupe local de l'Ouest de l'étang de Berre est né en 2004, son siège est situé à Varage sur la commune de Saint-Mitre. Il est présidé par Josiane Deideri, et les 25 bénévoles actifs participent à de nombreuses actions comme le comptage des oiseaux, la mise en place de sorties ornithologiques, la pose de nichoirs et bien sûr ils assurent les transports des oiseaux blessés vers les centres de sauvegarde de Buoux ou Pont-de-Gau où on leur prodigue des soins. Ils organisent aussi la journée portes ouvertes des Fous de bassan à Carry, la nuit de la chouette, diverses expositions et participent à différentes manifestations comme la journée du Castillon, du patrimoine, de l'arbre, les florales. Ils seront présents le samedi 19 mars à Entressen lors de la journée consacrée au troc, aux plantes et aux livres.

"Nous l'avons récupéré pour le relâcher dans un milieu qu'il affectionne, la Crau."

été soigné, et nous l'avons récupéré pour le relâcher dans un milieu qu'il affectionne, la Crau."

Les oiseaux blessés sont, en principe, relâchés le plus vite possible dans la nature, dès que les responsables estiment qu'ils sont guéris et qu'ils peuvent survivre en milieu naturel malgré un éventuel handicap dû à leur blessure. "Nous l'avons gardé un peu plus longtemps que prévu, poursuit Josiane Deideri, car nous attendions qu'un de nos

Que faire d'un oiseau blessé ?

La Ligue de protection des oiseaux de l'Ouest de l'étang de Berre s'étend de St-Chamas à Carry. Si vous trouvez un oiseau blessé, voire un petit mammifère, il vous suffit de contacter la ligue. Elle vous indiquera l'attitude à adopter pour le capturer sans danger, pour vous et pour l'animal, et le conserver jusqu'à ce qu'elle en prenne soin. Attention, les rapaces et autres gros oiseaux style mouettes, cormorans, peuvent être dangereux. La Lpo locale vous dirigera vers le responsable de groupe si vous trouvez un animal hors du secteur placé sous sa responsabilité.

☎ 04 42 44 04 69 ou jm.deideri@wanadoo.fr
 Le siège de la Lpo Paca est à Hyères 04 94 12 79 52

nombreux observateurs signale l'un de ses congénères dans le secteur. Deux oedicnèmes criard ont été vus la semaine dernière en Crau. Ce qui prouve que leur migration vers leur lieu de nidification au nord et à l'Est de l'Europe a débuté. Notre pensionnaire va donc pouvoir reprendre son cycle de vie et retrouver ses semblables."

Son cri très particulier pourra encore résonner dans les plaines de Crau.

M.C.

■ La Provence : 1^{er} avril 2011

Remise en liberté en public d'un Circaète Jean-le-Blanc soigné au centre



Atteignant 1,80 m d'envergure, le circaète Jean-le-Blanc est avec le vautour l'un des plus formidables planeurs. / PHOTOS SERGE MERCIER

Tremblez reptiles, on m'a opéré et je suis de retour!

Trouvé blessé dans les Alpes et soigné à Buoux, un circaète a été relâché hier à Saint-Antonin

Des écoliers, des policiers, des photographes, mon docteur, mon kiné, mon coach... J'ai compris, c'est le grand jour. A moi la liberté! Ça valait le coup de se taper la nausée dans la voiture et un méchant coup de stress parce qu'on m'a fait voyager depuis Buoux les yeux bandés.

Tout ce tintouin, c'est un peu ma faute et ça a commencé en octobre. Je partais en voyage post-nuptial direction l'Afrique, comme le font tous les circaètes Jean-le-Blanc qui migrent à cette période. Tout se passait bien et puis soudain, entre Eyguières et Péliganne, l'erreur du débutant... Moi qui suis capable de planer en stationnaire aussi bien que ces frimeurs de vautours et de grimper à 450 mètres d'altitude, je me suis débrouillé de me casser un tibia en rase-mottes. Et un circaète sur une patte, c'est un circaète mort. Si je me laisse aller sur les couleuvres, je peux grimper à deux kilos.

Faut les porter pour se percher et j'ai besoin de ma paire de serres pour chasser. Coup de bol,

"Avec une seule patte, valide, j'étais voué à une mort certaine."

un jogger et un chasseur, m'ont repéré. Le chasseur a alerté Sylvain Pavoz, un membre de l'Union Ornithologique Malle-mortalaise. C'est lui qui est venu me récupérer pour m'amener chez le vétérinaire Pascal Pignot où j'ai reçu les premiers soins. Le premier contact humain, c'est effrayant mais, perdu pour perdu, je me suis laissé faire. De toute façon, la peur de l'homme, il paraît qu'il faut la garder. D'une, pour ne pas en devenir dépendant de ces gros vers sans plu-

mes. De deux, parce qu'il n'y a pas que des gentils. Alors pas d'anthropomorphisme à mon attention, pas une papouille, pas de petit nom et pas de pitié. Ils n'ont même pas cherché à deviner si j'étais une fille ou un garçon. Ils savent juste que je suis jeune. Et s'ils n'avaient rien pu faire pour me réparer, ils

m'auraient euthanasié. Heureusement, c'était très jouable.

On m'a transféré au Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage à Buoux et Jean-Louis Marya opéré ma fracture déplacée. Ensuite, rééducation et réacclimatation à la vie sauvage dans une volière de 30m de long. On aurait pu me relâcher dès novembre mais il fallait attendre le retour des reptiles. Six mois, que je prie pour reprendre la

chasse! Ils ont intérêt à bien se planquer les serpents et les lézards.

Mais, avant de penser à remplir le congélateur, il faut que je retrouve une maison et une famille. Pas sûr que je reste sur Sainte-Victoire. Si j'ai déjà connu les joies de l'amour et de la procréation, je retournerai direct dans ma maison française, voir si on n'a pas déjà pris ma place dans le couple. Cela pourrait être très loin du pays d'Aix.

Mais, si je suis encore vierge, je pourrai tenter ma tente chan-

ce ici. Pas gagné... Six couples de circaètes sont recensés sur le Grand Site Sainte-Victoire. Chacun fait la loi sur un rayon de dix kilomètres et je dois compter sur un décès ou un erratique du sexe opposé pour pouvoir fonder un foyer. Quoiqu'il arrive, on me retrouvera. Je suis fiché en France Mon numéro de sécu est inscrit sur la bague que je porte en souvenir.

Manu GRO

Retrouvez la vidéo
sur Aix-La-Provence.com



Le lâcher que ce circaète attendait depuis octobre et sa fracture du tibia, contractée alors qu'il partait migrer en Afrique subsaharienne.

100 rapaces dans le ciel de Sainte-Victoire

Marc Verrecchia est responsable du suivi des espèces sur le Grand Site Sainte-Victoire. Lequel a connu hier son premier lâcher de rapaces depuis dix ans: "Le site en compte dix espèces, dont l'aigle de Bonelli qui niche ici et un couple d'aigles royaux qui vivaient sur la montagne mais qui ont émigré vers Jouques. Un jour, on a lancé une vaste observation et on en a compté une centaine dans le ciel. Migration ou autre, l'essentiel d'entre eux sont de passage. Et contrairement aux idées reçues, on n'en introduit pas. Ce serait plutôt le contraire. Ceux qu'on trouve amochés sont relâchés ailleurs et on ne nous a signalé qu'une douzaine d'animaux blessés en 2010. Surtout des oiseaux, car ils restent sur place. Les mammifères, vont se cacher et ils meurent faute d'être repérés."



L'ANALYSE de Kathy Morell du Centre de Soins de la Faune Sauvage

"On arrive à relâcher 50 % des blessés"

Avec Éloïse Deschamps-Kisoulis et le directeur Olivier Hameau, Kathy Morell est la troisième salariée du Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage. Initié par la Ligue de Protection des Oiseaux, il recueille également les petits mammifères. Kathy coordonne les soins. "Mailler un territoire aussi vaste que la Paca, passe par un vaste réseau de bénévoles. Notamment les vétérinaires qui assurent les premiers soins sur place. En 2010, on a reçu 3500 appels, 1000 animaux sont arrivés jusqu'au centre. On a réussi à en relâcher 500 avec succès. Sauf nécessité, pas là où on les avait trouvés mais dans un environnement propice. L'autre moitié n'a pas survécu. A 90 % parce qu'ils étaient trop faibles ou trop gravement blessés et dans 10 % des cas parce qu'il a fallu les euthanasier car ils n'étaient pas capables de revenir à la vie sauvage." Cruel? Non, logique. "Au centre, ils auraient survécu mais il est interdit de garder un animal sauvage en captivité. D'ailleurs, on reste assez rudes dans les soins. Les domestiquer en ferait des victimes en puissance. Le but est qu'une fois en liberté, ils s'enfuient en voyant l'homme." Ok, compris... maintien de la loi de la jungle. Laquelle n'empêche pas l'équipe de faire le maximum et parfois un miracle: "Une cigogne a été trouvée électrocutée dans le Var à Barjols. Son aile était complètement cramée. On la croyait perdue. D'opérations en soins et rééducation, au bout de six mois on a pu la relâcher en Camargue au Marais Vigueirat. Un lieu où ses congénères vivent à l'année et qui est fréquenté par un tas d'observateurs qui nous ont tenu informés de son adaptation." ■ ■ ■

- La Provence : 14 avril 2011
Remise en liberté en public d'une Cigogne blanche soignée au centre

4

Jeudi 14 Avril 2011
www.laprovence.com

ARLES

LE TROUPEAU**Trois petits chiots sans leur mère**

Cette chienne, de race border collie, noire et blanche, connaît la plaine de Fourques par cœur. C'est là qu'elle surveille et veille sur un troupeau de moutons toute l'année. Et pourtant c'est à cet endroit, dimanche, qu'elle a disparu. Ces maîtres l'ont cherchée partout, en vain. Ils l'apprécient pour le travail qu'elle fournit dans les bêtes, mais aussi ils espèrent la retrouver car trois chiots ont besoin d'elle pour grandir. Toute personne qui aurait vu cette chienne, ou l'aurait recueillie, est priée de téléphoner au 06 26 26 19 82. Elle ne porte aucun signe distinctif, elle n'est pas tatouée. le débat

L'INCENDIE**Quatre personnes intoxiquées**

Une maison individuelle située sur l'ancienne route de Tarascon, près du mas de La Chapelle, a été la proie des flammes la nuit dernière. Le sinistre qui a pris naissance vers 3 heures a gravement endommagé la cuisine et les fumées ont endommagé le reste de l'habitation. Les sapeurs-pompiers ont évacué les quatre occupants au service des urgences du centre hospitalier d'Arles pour un contrôle médical, ces dernières avaient été incommodées par les fumées.

LE ZOOM SUR**L'envol de Dame Cigogne**

Blessée dans le Var, elle a été soignée en Vaucluse et libérée en Camargue



Alertée par les habitants de Barjols, dans le Var, en septembre 2010, une bénévole, membre du réseau de prise en charge de la faune sauvage LPO PACA, découvrait une cigogne blanche gravement électrocutée. Tout le village s'était investi et mobilisé pour joindre le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, permettant l'inter-

vention de la bénévole. L'oiseau est soigné alors au centre de Pertuis (84) et après plusieurs semaines de soins intensifs au Centre puis plusieurs mois de rééducation, il était prêt à retrouver son milieu naturel et sa liberté.

Et voilà : Dame Cigogne a été relâchée aux Marais du Vigueirat, dans ce royaume de la vie

sauvage, où plus de 10 couples nichent actuellement sur les lieux, preuve du potentiel en tranquillité et en alimentation. Elle a pris sa liberté au sud des Marais, pour ne pas entrer en concurrence avec les jeunes oiseaux de la même espèce. Mais elle s'est adaptée et est devenue la mascotte du site. Jusqu'à ce qu'elle trouve un Monsieur Cigogne ? / PHOTO E.D.

- La Provence : 3 juillet 2011
Remise en liberté en public de Chouettes hulottes soignées au centre

SUD VAUCLUSE

OPPÈDE

Les oiseaux soignés retrouvent enfin leur liberté

Mardi, 21h30, au pied des ruines du château d'Oppède-le-Vieux, deux chouettes hulottes ont retrouvé la liberté.

Elles avaient été récupérées et soignées au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. Instants magiques et pincements au cœur pour tous les assistants et, surtout pour Olivia Tregaut, responsable de ce lâché.

Bénévole au centre, elle a expliqué au public venu assister à cet événement, le fonctionnement de cet organisme et le travail de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) au quotidien, pour venir en aide aux volatiles et mammifères blessés ou affaiblis qui arrivent tous les jours à Buoux. "Ces deux chouettes avaient été récupérées, juvéniles, à Avignon et à Cabrières. Elles sont restées au centre pendant deux mois jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment autonomes pour pouvoir être relâchées. Quel bonheur de les voir repartir vers la liberté!"

Par ailleurs, Olivia Tregaut a montré le rôle important que les chouettes hulottes, omnivores, jouent dans l'équilibre des



Des mains d'Olivia Tregaut la chouette hulotte va prendre son envol vers la liberté retrouvée.

/ PHOTO A.T.

espèces. Elle a également répondu aux questions des enfants concernant le mode de vie de ces oiseaux.

"Ce refuge de Buoux pour la faune sauvage en détresse arrive à sauver 50 % des oiseaux et petits mammifères qui lui sont ap-

portés, jusqu'à 500 animaux en période estivale ! Mais il est toujours préférable de survivre dans son environnement. Avant de prendre la décision d'amener un animal au centre, il faut s'assurer que c'est vraiment nécessaire et téléphoner pour s'informer de la démarche à suivre."

Sculptures et animaux

Installée à Oppède, Olivia Tregaut, artiste animalier, sculpte des animaux en grès et édite certains modèles en bronze. Son travail est né d'une passion pour la faune sauvage, d'une envie de découvrir, de faire renaître les animaux qui sont pour la plupart en grand danger d'extinction. Elle s'est peu à peu spécialisée dans les animaux sauvages, rares et fantastiques.

"J'admire la capacité qu'on certains êtres à s'adapter à la rudesse de leur environnement; quelle est la frontière entre eux et nous ? A quelle distance devons-nous rester pour mieux les respecter ? En sommes nous capables ?"

Adrien TEMPORIN

Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux : 04 90 74 52 44

Vence et région

Nice matin, le 25 juillet 2011

Deux faucons remis en liberté au col de Vence

ENVIRONNEMENT Requinqués dans un centre spécialisé du Vaucluse, les oiseaux s'épanouissent désormais sur les hauteurs vençoises

Ils se sont élancés depuis un prestigieux perchoir. Vendredi à 17 heures, deux faucons crécerelle ont été remis en liberté depuis la splendide terrasse du château Saint-Martin devant une soixantaine de personnes et en présence de plusieurs élus de la région⁽¹⁾. L'opération était organisée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dont le siège départemental se situe rue Saint-Michel.

L'occasion de voir de près un rapace

Les deux volatiles, âgés de trois mois, ont été acheminés depuis le centre de sauvegarde de la faune sauvage dans le Vaucluse où ils étaient soignés.

« En général, les jeunes restent dans une zone assez proche du lieu où on les relâche », assure Katy Morell, responsable du centre de



Un jeune faucon crécerelle s'apprête à retrouver la liberté des mains du maire, Régis Lebigre. (Photo R.P.)

sauvegarde. « Le col de Vence représente un beau territoire de chasse et il n'y a pas de grosse concurrence sur ce site ».

Célèbre pour ses interminables vols stationnaires avant de piquer à toute vitesse sur ses proies, le faucon crécerelle est une espèce assez

commune dans les Alpes-Maritimes. Le petit rapace se nourrit principalement d'insectes et de micro-mamifères.

« Souvent ces oiseaux sont recueillis à la suite d'un dénichage par des enfants ou à cause d'une collision avec une voiture », explique Tangi Corveler responsable de l'antenne vençoise de la LPO. « Ce genre d'opération permet de sensibiliser les gens à la fragilité des oiseaux et puis c'est aussi l'occasion, rarissime, de voir de près un rapace ». Plusieurs enfants étaient d'ailleurs présents dans le public au moment de l'envol. Les deux faucons ont disparu en quelques battements d'ailes, sûrement ravis d'avoir troqué leur volière contre le splendide panorama du pays vençois.

ROMARIC PONCE

(1) Régis Lebigre, maire de Vence ; Michel Meini, maire de La Gaude ; la conseillère générale Anne Sattonnet, représentante du président Eric Ciotti ; Anni Double, suppléante du député Lionel Luca.

La Provence 26/07/2011.

PAYS D'APT

APT

"J'ai trouvé un jeune animal sauvage, que dois-je faire?"

En ville, à la campagne, sur la plage ou au bord d'une route, chacun peut trouver un jeune animal sauvage en détresse. Étant rarement abandonné, il est préférable de le laisser sur le lieu de la découverte. Dans tous les cas, la cellule conseil du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux est là pour vous renseigner, sept jours sur sept.

Un jeune mammifère, un oisillon, un jeune hibou ?

Un jeune mammifère ? Ces parents ne sont sûrement pas loin. Évitez de le toucher, ses parents ne sont sûrement pas loin. S'il est blessé, ou s'il se situe dans une zone à risques (route, animaux domestiques), mieux vaut contacter le Centre. Ne donner ni lait de vache, ni pain !

Un oisillon tombé du nid ? Le remettre en hauteur à l'endroit de la découverte. Il est préférable de le laisser sur place en le mettant à l'abri, en hauteur dans un arbre ou un buisson. Il faut prendre garde à ne pas trop le manipuler pour ne pas endommager son plumage. Ses



En mettant en pratique les conseils de la Ligue de Protection des Oiseaux, vous sauverez quelques jeunes spécimens. / PHOTO D.R.

parents viendront s'en occuper. Si vous ne voyez pas les parents, contactez le Centre qui vous donnera les démarches à suivre pour sauver l'oisillon.

Jeune rapace nocturne trouvé au sol ? Le mettre sur une branche. Les jeunes chouettes et hiboux nichant dans des cavités se retrouvent vite à l'étroit et doivent quitter le nid pour permettre à leur musculature

de se développer et progressivement acquérir leurs réflexes d'envol. Il est courant de les trouver au sol ou sur des branches basses. Loin d'être abandonnés de leurs parents, les jeunes poussent des cris la nuit et seront vite localisés afin d'être nourris. Il ne faut pas les ramasser, il est préférable de les poser en hauteur, sur une branche ou un muret. Le fait de les toucher

n'entraînera aucun rejet des parents. Si des dangers immédiats (route, piscine, animaux domestiques...) menacent ces jeunes, il est recommandé de les recueillir afin de les acheminer vers le Centre.

Avant de donner une quelconque nourriture, assurez-vous de savoir de quelle espèce il s'agit : est-il granivore, insectivore, carnivore ? Ne donnez jamais ni pain, ni lait aux oiseaux comme aux mammifères. Le pain est difficile à digérer et gonflera une fois avalé. L'ingestion de lait peut entraîner la mort de l'animal. Dans l'attente de l'acheminer, placer l'animal dans un carton (bien fermé, adapté à sa taille et percé de trous d'aération) à l'abri des regards et au calme.

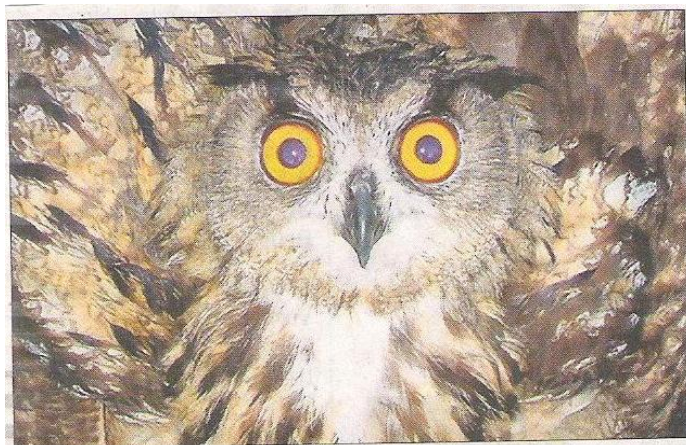
Pour un mammifère, une boîte en plastique aérée (cage de transport pour chien ou chat) est plus adaptée. Tous les jeunes animaux sauvages ne sont pas en danger.

Martine LAURENS

Centre régional de la faune sauvage
Château de l'Environnement Col du
Poivre 84 480 Buoux
tél. : 04 90 74 52 44

- **Vaucluse Matin : 27 et 30 juillet 2011**

Remise en liberté en public d'un Grand-duc d'Europe pris en charge par le centre



PIOLENC

Le grand-duc remis en liberté jeudi

■ Le 20 juillet dernier, un grand-duc d'Europe était découvert sur la commune de Piolenc, piégé dans le filet de protection du stade Grillet. Grâce aux pompiers qui l'ont récupéré, aux soins de Macha Préclaire, vétérinaire de Piolenc et après quelques jours en volière au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Buoux, l'oiseau sera remis en liberté ce jeudi 27 juillet à 20 h 30. Le public est invité à joindre à l'événement à 20 h 30, devant le stade Grillet de Piolenc.

page 4 Samedi 30 juillet 2011

VOTE

FAUNE SAUVAGE Relâché après avoir été victime d'un accident

Un hibou Grand Duc retrouve son milieu naturel



Ce hibou Grand Duc a retrouvé son milieu naturel.

PIOLENC

En fin de soirée, ce jeudi, un hibou Grand Duc, mâle âgé d'un an, a été relâché par la LPO PACA, association de protection de la biodiversité, qui assure depuis 2006, la gestion du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Buoux. Centre créé en 1996

par le Parc naturel régional du Luberon qui en est propriétaire.

Il reste une centaine de couple

Le 20 juillet dernier, l'oiseau nocturne d'espèce protégée a été découvert sur la commune de Piolenc (84), piégé dans le filet de protection bordant le

stade Grillet. Grâce aux pompiers qui l'ont récupéré, aux soins de Macha Préclaire, vétérinaire et après quelques jours en volière au Centre de Sauvegarde de Buoux, le rapace a pu retrouver la santé et être réintroduit dans son milieu naturel, en présence d'un public venu assister à l'événement.

« Il reste une centaine de couples de Grands Ducs dans le sud de la France et environ 1500 sur toute la France » a souligné Eloïse Deschamps Kizoulis, Médiatrice Faune Sauvage, lors de la remise en liberté, menée en compagnie de Magali Bodet, soigneur animalier. « Le Centre a accueilli près de 1000 animaux de la faune sauvage en détresse, en 2010 et 289 en 28 jours sur le mois de juillet 2011 ».

POUR EN SAVOIR PLUS

LPO PACA : 04 90 74 52 44 ou [http://paca.lpo.fr/rubrique/Soins animaux](http://paca.lpo.fr/rubrique/Soins%20animaux).

- **Vaucluse Matin : 1^{er} août 2011**
Action menée pour sécuriser un stade dangereux pour l'avifaune

Mardi 2 Aout 2011 page 13

PAYS D' ORANGE

PIOLENC

Des rapaces piégés accidentellement au stade Grillet

« Nous avons pris la mesure de procéder à des modifications concernant les filets du stade afin d'éviter d'autres accidents dont seraient victimes les oiseaux, souvent des espèces protégées, telles que le Grand Duc », a répondu le maire Louis Driey, interrogé à la suite du sauvetage d'un de ces grands hiboux par les pompiers, suivis des soins de Macha Préclaire, vétérinaire, et d'un séjour de convalescence auprès de la LPO PACA au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Bnoux.

« Ces filets, lâches, sont meurtriers pour les rapaces nocturnes, des filets tendus réduiraient les risques d'un tel accident », a déclaré Éloïse Deschamps Kizoulis, médiatri-

ce, lors de la remise en liberté d'un grand hibou, mâle âgé d'un an, qui s'était fait prendre le 20 juillet dernier, dans les mailles du filet bordant le stade. Les filets installés sur la longueur du stade ont pour but d'arrêter la course des ballons vers le Rio du Foyro, tout proche. Hors les temps d'entraînements et de matchs, les filets seront en position ouverte, libérant l'espace, ils coulissent sur un câble. Le public venu assister à la relâche du Grand Duc, oiseau nocturne d'espèce protégée dont il ne reste qu'une centaine de couples dans le sud de la France, a pu déplorer, en voyant les restes séchés, qu'un autre rapace avait été mortellement victime d'un tel accident.



Lors du sauvetage d'un Grand Duc par les pompiers.

- La Provence : 23 août 2011
Remise en liberté de 4 jeunes Effraies des clochers

LE LÂCHER LA PROVENCE (Aix en Provence) du 23/08/2011

Le retour à la vie sauvage, c'est chouette

Quatre jeunes effraies des clochers ont été relâchées, hier soir, à Peyrolles



"Elles sont magnifiques" ! "C'est incroyable comme elles sont douces" ! Devant une douzaine de bénévoles émerveillés, quatre jeunes chouettes ont repris leur liberté, hier soir, à l'entrée de Peyrolles. Les rapaces n'avaient que quelques semaines lorsqu'ils ont été recueillis le 20 juin dernier par un bénévole de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) d'Aix. Après plus de deux mois de soins, c'est donc près de leur environnement de naissance que les petites chouettes se sont envolées, à la lumière déclinante d'un beau soleil d'été. "Elles ont été trouvées dans une grange en démolition. On les a placées dans un box le temps qu'elles grandissent un peu, puis en volière, pour ne pas qu'elles s'habituent à l'homme. Il faut surtout qu'elles restent sauvages", explique Laetitia Pic, bénévole au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, qui a pichonné les oiseaux.

Après un mois dans le nid, les bébés chouettes s'émancipent et restent au sol à peu près pendant la même période, nourris par la mère. "En les voyant au sol, les gens pensent souvent à tort que les chouettes sont abandonnées", précise Laetitia. Un nichoir à installer dans son jardin sera donc indiqué, pour aider à la sauvegarde de cette espèce protégée.

TEXTE M.D. PHOTO SERGE MERCIER
Plus d'informations sur www.paca.lpo.fr

PEYROLLES

Quatre chouettes effraies retrouvent la liberté



Recueillies puis prises en charge fin juin par la Ligue de protection des oiseaux, elles ont été relâchées hier soir sur leur lieu de naissance.

PHOTO SERGE MERCIER

P.4

A Buoux, le sanctuaire des oiseaux en détresse

Niché dans le massif du Luberon, le Centre régional de protection de la faune sauvage accueille et soigne les animaux blessés. Le refuge de la seconde chance pour les espèces protégées de Paca.

Pas facile d'accès, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (Crfs). Bien à l'abri du regard de l'homme, comme ces endroits que les oiseaux choisissent pour faire leur nid. Il faut prendre la route du col du Pointu qui sillonne en plein cœur du Luberon, entre Lourmarin et Apt et suivre la direction du Château de l'Environnement, sur la commune de Buoux. Quand le téléphone ne capte plus, c'est bon signe... on est presque arrivé. Au bout d'un chemin de terre, en retrait du château petit bijou d'architecture, le Centre de sauvegarde accueille le visiteur dans un bâtiment nettement plus sommaire, entouré de volières et posé sur deux hectares de bois et de garrigues.

Nous sommes sur la propriété du Parc Naturel Régional du Luberon qui, conformément à sa mission de préservation de la faune sauvage, s'est doté d'une structure adéquate en 1996. L'activité montant progressivement en puissance, en 2002, le Parc a affecté au Crfs un premier salarié à temps plein, l'actuelle responsable des lieux, Katy Morell. Pour finir, il en a confié, en 2006, la gestion à la Ligue de la Protection des Oiseaux Paca, investie depuis le tout début, via ses bénévoles et sympathisants. Il faut dire que sur le millier d'animaux blessés, qui trouvent refuge à Buoux, 561 très précisément entre juin et août 2011, 80% sont des oiseaux. "Ce sont principalement des passereaux, des rapaces nocturnes et diurnes. Mais nous sommes habilités à prendre en charge toute la faune sauvage, à l'exception des gros mammifères gérés par la Bergerie à Plan de Vitrolles et les oiseaux d'eau recueillis par le centre de Pont de Gau en Camargue", indique Eloïse Deschamps, médiatrice faune sauvage venue compléter l'équipe du Crfs de Buoux dans le cadre du service civique, comme Magali Bodet, soigneur animalier.

De toute la région Paca

Renardeaux, hérissons, écureuils, lapins et lièvres victimes comme leurs cousins à bec du braconnage ou du trafic routier (lire par ailleurs) sont donc aussi dirigés sur Buoux. "Les animaux proviennent de toute la région Paca. Pour les

acheminer, on met en place des chaînes humaines avec nos correspondants locaux", explique Eloïse Deschamps, la voix au téléphone de la cellule conseil qui évalue l'urgence des appels de détresse, pas moins de 10 000 pour l'année 2010. Pour cela, elle dispose de 150 référents LPO Paca et de 25 vétérinaires spécialement formés par la Ligue et sollicités, le cas échéant, pour opérer l'animal jugé intraversable. Tous seront, à terme, acheminés à Buoux pour y être soignés et y passeront leur convalescence avec au bout, le relâcher. Dans le meilleur des cas seulement, car si le retour de l'animal à la vie sauvage est la vocation première du Crfs, il ne va pas de soi.

La recalcification d'une aile blessée par exemple, est aléatoire, des euthanasies sont possibles et la rééducation s'avère fastidieuse. Si le Grand-duc mazouté arrivé au centre il y a deux ans pouvait parler, il pourrait vous raconter combien il est douloureux de renouveler son plumage.

Quant à la buse recueillie l'hiver dernier avec une aile fracturée par un plomb, elle pourrait témoigner comme il est compliqué de réapprendre à voler. 51% c'est le taux de relâchers enregistré en 2010. "C'est plutôt pas mal et on progresse chaque année un peu plus", commente Eloïse Deschamps l'œil toujours sur ses protégés et plutôt contente d'avoir contribué à offrir cette seconde chance.

Nathalie VARIN

Reportage photo
Philippe LAURENSEN

Contacts ☎ 04 90 74 52 44 ou
via le site <http://paca.lpo.fr>,
rubrique "soins animaux".



Les amis des oiseaux se piquent aussi de protéger le hérisson !

BUOUX Victimes d'un exode rural, ils sont soignés au centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Avec sa bonne bouille et ses piquants sur le dos, le hérisson est un animal sauvage qui sait attirer la sympathie du genre humain de 7 à 77 ans. Pour autant, l'homme, de par son mode de vie, ne lui rend pas la pareille. Preuve en est le nombre croissant de petites victimes de quelques centaines de grammes que recueille depuis quelques années déjà le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, basé au château de l'environnement à Buoux. "Le hérisson est victime de son exode rural. Aujourd'hui, on trouve neuf fois plus de hérissons en zone urbaine et périurbaine qu'en campagne. En raison notamment de l'agriculture intensive, les hérissons perdent leur habitat naturel, c'est-à-dire les haies, les bosquets et du coup se déplacent vers les villes et se retrouvent dans les haies des jardins", explique Ghislaine Pechikoff, administratrice de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) Paca, qui gère le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. La bénévoles, qui par la force a dû se spécialiser dans le hérisson, en connaît un bout sur ce petit mammifère très attachant.

Victimes des activités humaines

Noctambule, le hérisson ne sort que la nuit et en ville il est en milieu hostile. "50% sont victimes des activités humaines et 10% des prédateurs naturels", ajoute Ghislaine Pechikoff. Victimes du trafic routier, noyés dans les piscines, broyés ou scalés par les tondeuses, brûlés lors d'un écobuage, attaqués par des chiens, tombés dans une fosse... les hérissons arrivent très souvent en très mauvais état au centre de sauvegarde de la faune sauvage. Là, des bénévoles



À la clinique du centre de sauvegarde de la faune sauvage, Ghislaine et un bénévole pèsent les hérissons. / PHOTOS C.H.L.

les prennent soin d'eux. Dans la clinique du centre, les plus chétifs sont chouchoutés.

Actuellement le centre héberge 33 petits pensionnaires, les plus valeureux sont dans un enclos pour faciliter leur retour à la vie sauvage tout en étant protégés des prédateurs. "Dans la nature, le hérisson vit normalement une dizaine d'années. Actuellement, leur durée de vie n'est que de deux ans", déplore la bénévoles qui héberge les mammifères jusqu'à la fin de l'hiver avant de les relâcher ragaillardis dans la nature. Tous les jours, les hérissons sont nourris, pesés et médicalement suivis. Car, en règle générale, ceux qui arrivent

au centre sont très petits et n'ont que quelques semaines. "Quand on trouve des petits, c'est que la mère est morte. Tout animal aperçu dans la journée est en danger", prévient M^{me} Pechikoff qui conseille de contacter le centre.

"C'est un animal sauvage protégé qui doit vivre en liberté. On est en infraction avec la loi si on garde un animal sauvage chez soi", rappelle la bénévoles. Alors, si un museau sortant d'une boule de piquant traverse votre jardin en plein jour ou est blessé, contactez le centre de sauvegarde de la faune sauvage qui remettra sur pied ce petit visiteur très attachant. **Stéphanie DUMAGEL**



LES CONSEILS si vous avez un hérisson chez vous

Donnez une chance à ces amis des jardiniers

Pour être assez robuste pour survivre à l'hiver, le hérisson doit peser plus de 600 g à la fin de l'automne. Le jeune animal né tardivement à la fin de l'été est donc en danger. En cette période de l'année, la principale préoccupation du hérisson est donc de se nourrir et de préparer son abri avant l'hibernation. C'est pourquoi il est important de ne pas jeter les feuilles mortes qui jonchent les jardins, car le hérisson en a besoin pour faire son nid. On peut laisser un petit coin sauvage dans son jardin à l'abri du vent et de la pluie pour qu'il y confectionne son abri pour l'hiver. Évitez également les pesticides et produits chimiques pour détruire la mouche. On peut aider le hérisson en lui offrant de la nourriture pour chaton riche en calcium (croquettes ou pâte) et de l'eau mais il ne faut en aucun cas leur donner du pain ou du lait de vache, ces aliments provoquent chez le hé-

risson des diarrhées mortelles. Lorsqu'on jardine, il faut faire attention et garder à l'esprit que l'animal peut se tapir sous un tas de feuille ou de bois. Alors avant d'y mettre le feu, une petite vérification s'impose. Si vous découvrez un nid, respectez-le, ne le dérangez pas, déplacez votre feu de broussailles. De même avant de tailler une haie, de passer le taille-bordure, il faut s'assurer qu'un hérisson ne s'y est pas déjà installé. Les pesticides et les produits anti-limaces sont mortels pour l'animal. Les piscines ou bassins représentent aussi un danger pour les hérissons, il est recommandé de mettre une planche ou un bout de grillage pour que le hérisson puisse sortir de la piscine ou du bassin et éviter ainsi la noyade.

Surtout, sachez que si un hérisson a décidé d'élire domicile dans votre jardin, il vous sera un aide-jardinier très précieux car il vous débarrassera des limaces et autres bestioles nuisibles pour les plantations.

LE CENTRE DE SAUVEGARDE DE BUOUX

Basé à Buoux, près d'Apt, le centre régional de la faune sauvage a été créé en 1996 par le Parc naturel régional du Luberon qui en est le propriétaire. Depuis 2006, il est géré par la délégation Paca de la Ligue de protection des oiseaux. Sa mission consiste à accueillir la faune sauvage en détresse, essentiellement des oiseaux et des petits mammifères. Lorsqu'un particulier trouve un animal blessé, il faut le capturer avec prudence, l'isoler au calme et contacter le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage. Via un réseau de bénévoles de la LPO disséminés dans toute la région Paca, l'animal est acheminé au centre où il est pris en charge. Il y reçoit des soins journaliers, une rééducation dans des volières pour les oiseaux avant leur retour à la vie sauvage. Le centre fonctionne essentiellement grâce à l'engagement des bénévoles mais aussi aux dons comme récemment le don de la fondation Nature et découverte qui a permis au centre d'acquies un enclos pour les hérissons. Pour poursuivre ses activités et prendre soins de ses petits pensionnaires, Ghislaine Pechikoff envisage de faire appel au mécénat d'entreprises.

→ Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage au château de l'environnement à Buoux ☎ 04 90 74 52 44. Site internet: www.paca.lpo.fr

Pérenniser le programme

Réalisation d'une étude des enjeux relatifs à la prise en charge de la faune sauvage en détresse dans les Alpes-Maritimes

Face à un nombre de sollicitations du public très important dans les Alpes-Maritimes, la LPO PACA a réalisé en 2011 une étude sur les enjeux de la prise en charge de la faune sauvage en détresse dans le département. Les objectifs étaient l'analyse du nombre, de la provenance et de la typologie des espèces recueillies en vue d'étudier des solutions opérationnelles dans le département.

L'équipe du centre a réalisé l'expertise technique de cette étude.



Etude des enjeux relatifs à la prise en charge de la faune sauvage en détresse dans les Alpes-Maritimes



Janvier 2012

Remerciements

L'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage tient à remercier pour leur investissement au service des animaux sauvages en convalescence pendant cette année 2011 tous les bénévoles du réseau, les cliniques vétérinaires partenaires, les volontaires Edouard BAL, Magali BODET, Vincent BOUCHU, Gérard BOUJAT, Damien BOURGUIGNON, Laure BRESSAN, Danièle BRUCHET, Louis BUSCAYLET, Guy CHAMBRON, Marine CHAUVIN, Jacques DELAVAL, Régine DELAVAL, Isabelle DAYLLI, Josiane DEIDERI, Marcel DEIDERI, Christine DELORME, Samya DESCHAMPS, Patrick FABRE, Sylvie FABRE, Valérie FALQUE, Nelly FAVRE, Pierre FLORENS, Bertrane FOUGERE, Alain FOUGEROUX, Alexis GAILLARD, Angèle GARIGA, Agnès GERBOIN, Philippe GIACENTI, Christian GIRMA, Sylvette GIRMA, Philippe GOLIARD, Chloé HUGONNET, Frédérique JARJAT, Benjamin JULIEN, Leslie LABOURE, Mélanie LAMARQUE, Carole LE MOUEL, Sarah LE FLOCH, Sylvie LEVESQUE, Benoît LOPEZ, Céline LUCCIANO, Anouk MEGY, Jacques MENOUX, Odile MEISSIMILY, Lucie MORANDET, Leslie MOTTA, Dominique MORENO, Frédéric MORENO, Guillaume NITARD, Elodie NOIROT, Ghislaine PECHIKOFF, Laetitia PIC, Yann SADKOWSKI, Adrien SIMAR, Julien SOUFFLOT, Finn STOCKBRUGGER, Olivier SOLDI, Maryse TOURNEUX, Marielle TREDEZ, Denis TREGAUT, Olivia TREGAUT et les trois volontaires engagés dans le cadre d'un service civique Magali BODET, Eloïse DESCHAMPS et Alice RENAUD.

Les partenaires du programme

Nous remercions vivement les généreux donateurs, l'ensemble des bénévoles œuvrant pour la faune sauvage, ainsi que les partenaires techniques, l'Association des Amis du Parc Ornithologique de Pont de Gau, l'association A pas de Loup, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la Direction Départementale de Protection des Populations et les vétérinaires impliqués dans le réseau.



L'Année 2011 en images





Mai : Relâcher public d'un Milan noir
© Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA



Juin : Sensibilisation du public à l'occasion de relâchers au « Pt'it Village » à Viens(84)
© Pierre DELAUD



Juin : Chantier bénévole « Montage des enclos à Hérisson »
© Katy MORELL / LPO PACA



Juillet : Remise en liberté de 100 Martinets noirs élevés au centre
© Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA

Juillet : Relâcher public de Faucons crécerelles à Vence (06)
© LPO PACA



Juillet : Relâcher public de Chouette hulotte à Tourven (83)
© Sandrine BAYARD / LPO PACA



Juillet et Août : Six remises en liberté publiques à l'occasion des Zapéros concerts à Coustellet (84) © LPO PACA



Août : Remises en liberté publiques à l'occasion de la Fête du Bio à Correns (83)
© LPO PACA



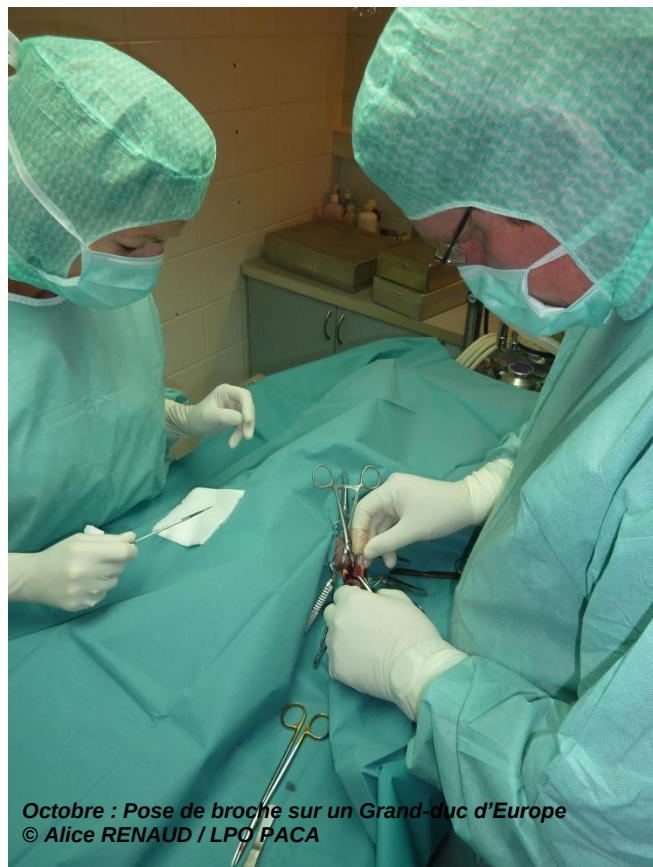
Août : Remises en liberté des jeunes élevés au centre (Huppe fasciée)
© Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA



Août : Relâcher d'un Circaète-Jean-le-Blanc avec une colonie de vacances
© Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA



Septembre : Remise en liberté des migrateurs
© Eloïse DESCHAMPS / LPO PACA



Octobre : Pose de broche sur un Grand-duc d'Europe
© Alice RENAUD / LPO PACA



Novembre : Prise en charge de 40 jeunes Hérissons pour la période hivernale
© Gérard BOUJAT



Décembre : Interventions à la cité scolaire d'Apt (84)
© Bertrane FOUGERE / LPO PACA

Merci aux photographes.

Les partenaires financiers



La DREAL PACA soutient la LPO PACA pour le fonctionnement courant du programme.



Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient le fonctionnement courant du programme.



Le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives dans le cadre du Conseil du Développement de la Vie Associative a subventionné la LPO PACA pour les formations proposées aux bénévoles.



Le Parc naturel régional du Luberon assure les gros entretiens et réparations des locaux, du chemin d'accès et des structures. Il prend en charge les frais (eau, électricité) et il met également à disposition un hébergement pour l'accueil des écovolontaires. Le Parc a cédé un véhicule de service à la LPO PACA.



La Fondation Nature & Découvertes a permis la construction et l'aménagement de deux enclos pour la réhabilitation des petits mammifères.



Le groupe ACCOR avec Etap Hôtel soutient la LPO France et son réseau de centres de sauvegarde.

LPO PACA

Villa St Jules - 6, avenue Jean Jaurès
83400 HYÈRES
Tél. : (+33) 04 94 12 79 52
Fax : (+33) 04 94 35 43 28
Courriel : paca@lpo.fr
Site web : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

LPO PACA

Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement - Col du Pointu -
84480 BUOUX
tél: 04 90 74 52 44
Courriel: crsfs-paca@lpo.fr
Web: <http://paca.lpo.fr>

Directeur de la publication : Gilles VIRICEL

Comité rédactionnel : Magali GOLIARD,
Katy MORELL

Conception : Katy MORELL, Virginie Toussaint

©LPO PACA 2012

La reproduction de textes et d'illustrations,
même partielle et quel que soit le procédé
utilisé, est soumise à autorisation.
Afin de réduire votre impact écologique nous
vous invitons à ne pas imprimer ce rapport.